

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3149

19 novembre 2015

### SOMMAIRE

ALM Chrome Holding .....	151115	Immosfere S.à.r.l. ....	151129
CEBIG S.à r.l. ....	151142	Indigo Investments S.à r.l. ....	151129
Celtic Vatera Investments S.à r.l. ....	151142	Infra-Invest .....	151129
CFT Consulting S.à.r.l. ....	151151	NORTH TRADING PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial .....	151152
EPO Investment S.à r.l. ....	151151	Panthelux Topco S.à r.l. ....	151136
EUROMARKET, Alimentation en gros .....	151129	Paras International S.A. ....	151133
Fifth Ave Participations, S.à r.l. ....	151151	Park Capital Limited .....	151133
Financière Concorde S.A. ....	151151	Patrimoine Chamois S.A. ....	151134
Fitzwilliam International Resource Services Limited S.à.r.l. ....	151152	Patrimoine Lys Martagon S.A. ....	151134
Hansteen Maisach S.à r.l. ....	151152	Pimco Global Advisors (Luxembourg) S.A. ..	151134
Hansteen Querumer Forst S.à r.l. ....	151127	PIP Trading S.A. ....	151134
Hansteen Regensburg S.à r.l. ....	151127	Protracs S.à.r.l. ....	151135
Hansteen Troisdorf S.à.r.l. ....	151127	PythAgoria Sàrl .....	151132
Hansteen Viersen S.à r.l. ....	151128	Redalpine Capital II S.C.S., SICAR .....	151130
Hansteen Waldstrasse S.à r.l. ....	151128	Rock Ridge RE 20 .....	151130
Highbridge Mezzanine Partners II AP Lux Sàrl II .....	151129	Sculptor SAIL S.à r.l. ....	151106
Hydra Luxembourg Bridgeco S.à r.l. ....	151151	Silver Knight B Antony 2013 S.à r.l. ....	151135
Iberian Renewable Energies GP, S.à r.l. ....	151128	Steinberg Capital Management S.A. ....	151135
		SwissTech Fund .....	151135

**Sculptor SAIL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 200.364.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of September.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) acting in replacement of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), to whom remains the present deed, (the "Notary"),

THERE APPEARED:

Sculptor Investments IV S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B182905, (The Sole Shareholder),

here represented by Mrs Rachida El Farhane, employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal on 18 September 2015;

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.**

1.1 The name of the company is "Sculptor SAIL S.à r.l." (the Company).

1.2 The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in the city of Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality of Niederanven by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, loans, notes, certificates of deposits and any other securities or financial instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

3.2 The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.3 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property including the direct or indirect acquisition, development, holding, promotion, management, sale and/or lease of real estate or moveable property, in the Grand Duchy of Luxembourg or elsewhere.

3.4 The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

3.5 The Company may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity as it deems fit.

3.6 The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit.

3.7 In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.8 The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets.

3.9 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to or with respect to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.10 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at fifteen thousand US Dollars (USD 15,000.-), represented by one million five hundred thousand (1,500,000) shares in registered form, with a par value of one cent of US Dollar (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

#### **Art. 8. Board of managers.**

8.1. If several managers are appointed, they constitute the Board.

8.2. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.3. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each states that the agenda for the meeting is known to them. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the members of the Board that are present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

#### 8.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

#### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

#### **Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### **IV. Shareholder(s)**

#### **Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.**

##### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

##### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

**Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

**V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision****Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

**Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

**VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the

Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2015.

#### *Subscription and payment*

Sculptor Investment IV S.à r.l., represented as stated above, declares to subscribe to one million five hundred thousand (1,500,000) shares in registered form, with a par value of one cent of US Dollar (USD 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of fifteen thousand US Dollars (USD 15,000.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions set forth in article 183 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred euros (EUR 1,100.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Cédric BRADFER, born on August 2, 1978, in Chambéry, France, with professional address at 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Alessandro MAIOCCHI, born on October 1, 1974, in Venice, Italy, with professional address at 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Laurent JACQUES, born on August 22, 1979, in Sedan, France, with professional address at 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Tony LAENEN, born on April 16, 1980, in Virton, Belgium, with professional address at 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

2. The registered office of the Company is set at 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-huitième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), laquelle dernière restera dépositaire de la présente minute, (le "Notaire"),

#### **A COMPARU:**

Sculptor Investments IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé à L-2633 Senningerberg, 6D, EBBC, route de Trèves, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B182905, (L'Associé Unique),

représentée par Madame Rachida El Farhane, salariée, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 18 septembre 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Sculptor SAIL S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune de Niederanven par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gérance et la disposition de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toutes autre entités, entreprises ou investissements, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que la cession par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, prêts, notes, certificats de dépôt et autres valeurs mobilières ou instruments financiers de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

3.2 La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit dans tous types d'avoirs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.3 La Société peut exercer toutes activités commerciales, financières ou industrielles et effectuer toutes transactions dans le domaine immobilier ou relatives à des biens immobiliers ou mobiliers y compris l'acquisition, le développement, la détention, la promotion, la gestion, la vente et/ou la location directe ou indirecte de biens immobiliers ou mobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou ailleurs.

3.4 La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de notes et de certificats de créance ou toute sorte de valeur mobilière.

3.5 La Société peut prêter des fonds, y compris sans limitation ceux résultant de tous emprunts de la Société ou de l'émission de tout titres de toute sorte, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

3.6 La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et engagements ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de cette entité.

3.7 D'une manière générale elle peut prêter assistance à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

3.8 La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs.

3.9 La Société peut généralement employer toute technique et tout instrument en relation avec un quelconque de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris sans limitation des techniques et des instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de taux de change, taux d'intérêt et tout autre risque.

3.10 Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à quinze mille dollars des Etats Unis (USD 15.000,-), représenté par un million cinq cent mille (1.500.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un centime de dollar des Etats Unis (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

### Art. 8. Conseil de gérance.

8.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

8.2. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.3. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 9. Gérant unique.**

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 10. Responsabilité des gérants.**

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Associé(s)**

#### **Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.**

##### **11.1. Pouvoirs et droits de vote**

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

##### **11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote**

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2015.

#### *Souscription et libération*

Sculptor Investments IV S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à un million cinq cent mille (1.500.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime de dollar des Etats Unis (USD 0,01) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quinze mille dollars des Etats Unis (USD 15.000,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

La preuve de ces versements a été apportée au notaire soussigné qui constate expressément que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi ont été respectées.

151115

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cent euros (EUR 1.100,-).

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Cédric BRADFER, né le 2 août 1978 à Chambéry, France, dont l'adresse professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Alessandro MAIOCCHI, né le 1<sup>er</sup> Octobre 1974 à Venise, Italie, dont l'adresse professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Laurent JACQUES, né le 22 août 1979 à Sedan, France, dont la résidence professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Tony LAENEN, né le 16 avril 1980 à Virton, Belgique, dont la résidence professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg; et

2. Le siège social de la Société est établi au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par ses noms, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: El Farhane, MOUTRIER agissant en remplacement de GRETHEN

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 22 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30186. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

*Le Receveur* (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Référence de publication: 2015161034/512.

(150178146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

**ALM Chrome Holding, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 200.370.

—  
STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the twenty-second day of September

Before Us, Maître Léonie GRETHEN, notary residing Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Mr Alexandre MACHKEVITCH, born on February 23, 1954, in Bishkek (formerly Frunze), Kyrgyzstan, residing at Apartment 2100, 19 Hayarkon Street, Tel Aviv 6801120, Israel; (The Sole Shareholder),

hereby represented by Mrs. Irina Tigal, employee, having her professional address at 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal on 10 September 2015.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The appearing party, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.**

1.1 The name of the company is "ALM Chrome Holding" (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the

law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the “Law”), and these articles of incorporation (the “Articles”).

#### **Art. 2. Registered Office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company (the “Board”). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders of the Company, acting in accordance with the procedure prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Where the Board or the shareholders of the Company determine that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad (but never to the United Kingdom) until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg incorporated company.

2.3 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board provided always that no such branch, subsidiary or other office is established in the United Kingdom.

#### **Art. 3. Corporate Object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of shares or participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever the management of such participations and engaging in any service-related activities including, without limitation, acting as a director, manager or officer of any other company. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity in Luxembourg or abroad. It may participate in the creation, development, management and control of any company, foundation or enterprise, including any company foundation or enterprise outside Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may thus inter alia issue various classes of redeemable convertible debt instruments, it being specified that each class of debt instruments shall track and be convertible into the class of shares bearing the same denomination. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization in a relevant jurisdiction.

3.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 The share capital of the Company is set at twenty five thousand US dollar (USD 25,000.-), represented by twenty five thousand (25,000) shares in registered form, having a par value of one US dollar (USD 1.-) each all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital may be increased or decreased unlimited number of times by a resolution of the shareholder(s) of the Company, acting in accordance with the procedure prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2 Shares are freely transferable among the shareholders of the Company.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to any third party is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.3 A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. The Company shall refuse to register the transfer of a share where the relevant instrument of transfer has been executed in the United Kingdom.

6.4 The shares shall not be paired with any shares issued by a company incorporated in the United Kingdom.

6.5 A register of the Company's shareholders is kept at the registered office (outside the United Kingdom at all times) and may be examined by each shareholder upon request. No register of shareholders shall be kept by or on behalf of the Company in the United Kingdom.

6.6. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and Removal of the Members of the Board.**

7.1. The Company is managed by the Board composed of at least one (1) class A manager (hereafter "Class A Manager") and one (1) class B manager (hereafter "Class B Manager") appointed by a resolution of the shareholders of the Company setting out the term of their office. The members of the Board need not be shareholders of the Company.

7.2 No person resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes may:

a) be elected or appointed as manager in circumstances in which such election or appointment would cause there to be a majority of managers who were resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes; or

b) act as a manager in circumstances in which a majority of managers were resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes.

For the purposes of b) above, if a manager becomes resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes and, immediately after that manager becoming so resident or based, a majority of the managers would be so resident or based, that manager shall be treated as having resigned immediately prior to so becoming resident or based.

7.3 The Board may choose from among its members a chairman.

7.4 Without prejudice to article 7.2 b), one or more members of the Board may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders of the Company.

#### **Art. 8. Members of the Board.**

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board, subject to article 8.2.

8.2. The Board meets upon the request of any member of the Board, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg (and in any cases never in the United Kingdom). Written notice of any meeting of the Board is given to all members of the Board at least forty-eight (48) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting. No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. No notice and no board papers are to be given to any member of the Board when they are physically present in the United Kingdom. Notice of a meeting may also be waived by a member of the Board, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

8.3 A manager may grant a power of attorney to another manager A in order to be represented at any meeting of the Board.

8.4 The Board can validly deliberate and act only if all of its members are present or represented by a duly appointed attorney, provided that a majority of those members present or represented are not resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes. Where there is one Class A Manager, that Class A Manager or their duly appointed attorney is the chairman of the Board, unless the Board unanimously resolves otherwise. Where there is more than one Class A Manager, the Class A Manager that was first appointed as a Class A Manager (as between those appointed as Class A Managers at the time of the meeting) or their duly appointed attorney is the chairman of the Board, unless the Board unanimously resolves otherwise. Resolutions of the Board are validly adopted by a unanimous vote of the Board. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all members of the Board present or represented.

8.5 Where the appointment of the members of the Board acting as aforesaid is defective as a result of that member of the Board or person causing there to be a majority of members of the Board resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes, or such member of the Board would otherwise be disqualified or required to vacate office or treated as having resigned as a result of causing there to be a majority of members of the Board resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes, all acts done by, in preparation for, or pursuant to any meeting of the members of the Board at which that person was present or in connection with any written resolution signed by or on behalf of that person shall be void.

8.6 Any member of the Board may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held

provided that no member of the Board may participate in a meeting of the Board whether by teleconference or other communications equipment or otherwise where such member of the Board is physically present in the United Kingdom. Where any member of the Board participates in a meeting of the Board in the United Kingdom all acts and resolutions of that meeting shall be void.

8.7 Circular resolutions signed by all members of the Board (the “Managers Circular Resolutions”), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature provided that no Managers Circular Resolutions may be signed in the United Kingdom. Any Managers Circular Resolutions signed by any member of the Board in the United Kingdom shall be void.

8.8 Subject to the rights of the general meeting of the shareholders, the Company shall only be bound with respect to resolutions relating to the following matters by the signature of any two managers of which at least one is a Class A Manager:

a. any major transactions entered into by the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company, including without limitation, share capital increases, stock/assets sales, attracting third party financing, pledging its own assets, etc.;

b. acquiring, alienating, encumbering, leasing, letting and in any other way obtaining and giving the use or benefit of registered property, whether owned or controlled by the Company or by any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company;

c. entering into agreements, whereby the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company is granted credit by a bank or a third party;

d. lending and borrowing money by the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company, with the exception of acquiring money under a credit already granted to the Company or any entity controlled by the Company or the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company by a bank or any other third party;

e. long term direct or indirect cooperation with another company or individual and the termination of such cooperation;

f. direct or indirect participation in the capital of another company and changing the size of any such participation;

g. investments and divestitures by the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company;

h. entering into agreements by which the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company binds itself or such entity as guarantor or as severally-liable co-debtor, or otherwise guarantees or agrees to bind itself or such entity by an obligation, whether secured or unsecured, to a third party;

i. appoint, suspend, or remove any staff manager, secretary, clerk, agent or employee of the Company and may fix their remuneration and determine their duties provided that at no time shall any person so appointed be resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes;

j. making settlements on its own behalf or on behalf of any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company;

k. being a party to court, arbitration and other proceedings or approving any actions in such proceedings of an entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company;

l. entering into and changing employment agreements, whereby remuneration is granted, which exceeds an annual maximum amount determined by the general meeting of shareholders;

m. establishing pension plans and granting pension rights in excess of those arising from existing arrangements;

n. appoint a person to act as manager of the Company's day-to-day business and may entrust to and confer upon such manager such powers and duties as it deems appropriate for the transaction or conduct of such business provided that at no time shall any person so appointed be resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes;

o. by power of attorney, appoint any legal person (other than any company, firm, person or body of persons that is resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes), to be an attorney of the Company; and

p. delegate any of its powers (including the power to sub-delegate) to a committee of one or more persons appointed by the Board which may consist partly or entirely of non-managers, provided that at no time shall any members of any committee be resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes (save for a manager provided that no committee may consist of a majority of members so resident or based) and that every such committee shall conform to such directions as the Board shall impose on them and provided further that the meetings and proceedings of any such committee shall be governed by the provisions of these articles of association regulating the meetings and proceedings of the Board, so far as the same are applicable and are not superseded by directions imposed by the Board.

#### **Art. 9. Liability of the Members of the Board.**

9.1 The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the applicable law.

#### IV. Shareholder(s)

##### **Art. 10. General Meetings of Shareholders and Shareholders Circular Resolutions.**

###### 10.1 Powers and Voting Rights

Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the “General Meeting(s)”) or by way of circular resolutions (the “Shareholders Circular Resolutions”).

Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature. Each share entitles to one (1) vote.

###### 10.2 Notices, Quorum, Majority and Voting Procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any member of the Board or shareholder(s) representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholder(s) at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are adopted by shareholders holding more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

##### **Art. 11. Sole Shareholder.**

11.1 Where the number of shareholders is equal to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

11.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

11.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### **Art. 12. Financial Year and Approval of Annual Accounts.**

12.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the member of the Board(s) and shareholders towards the Company.

12.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

12.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

##### **Art. 13. Réviseurs d'Entreprises.**

13.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by the applicable law.

13.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

##### **Art. 14. Allocation of Profits.**

14.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

14.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (a) interim accounts are drawn up by the Board;
- (b) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (c) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (d) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (e) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

15.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2 The surplus resulting from the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

16.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board

16.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Subscription and Payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, represented as stated here above, declares to subscribe for the twenty five thousand (25,000) shares and to have them fully paid up in cash for an amount of twenty five thousand US dollars (USD 25,000.-) to the share capital account of the Company. Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

### *Transitional Disposition*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2015.

### *Resolutions of the Sole Shareholder*

The appearing person, representing the entire subscribed capital has immediately passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be 2, Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg.
2. The following persons are appointed Class A Managers of the Company for an undetermined period:
  - Mr. Alexandre MACHKEVITCH, born on February 23, 1954, in Bishkek (formerly Frunze), Kyrgyzstan, residing at Apartment 2100, 19 Hayarkon Street, Tel Aviv 6801120, Israel
  - Mrs. Anna MACHKEVITCH, born on July 12, 1982 in Bishkek (formerly Frunze), Kyrgyzstan, having her address at Apartment 159, Moore House, 2 Gatliff Road, London SW1W 8DU, United Kingdom
3. The following persons are appointed Class B Managers of the Company for an undetermined period:
  - Mr. Thomas HEYMANS, born on 15 May 1977 in Schaerbeek, Belgium, having his professional address at 22, avenue Marie Thérèse L-2132 Luxembourg.
  - Mrs. Nathalie CANZERINI, born on 23 January 1979 in Saint Mard, Belgium, having her professional address at 22, avenue Marie Thérèse, L-2132 Luxembourg.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro (EUR 1,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, surname, residence and status, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre.

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

#### **A COMPARU:**

Monsieur Alexandre MACHKEVITCH, né le 23 février 1954 à Bishkek (anciennement Frunze), Kirghizistan, demeurant à appartement 2100, 19 Hayarkon Street, Tel Aviv 6801120, Israël; (L'Associé Unique),

ici représenté par Mme Irina Tigal, salariée, ayant son adresse professionnelle au 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 10 septembre 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne variateur» par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

##### **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.**

1.1 Le nom de la société est "ALM Chrome Holding" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

##### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Lorsque le Conseil ou les associés de la Société estiment que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger (mais jamais au Royaume-Uni), jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

2.3 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil à condition qu'en toute circonstance aucune de ces filiales ou autres bureaux ne soient établis au Royaume-Uni.

##### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, fondation ou entreprise, en ce compris toute société, fondation ou entreprise établie à l'extérieur du Grand-Duché de Luxembourg. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout

état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à vingt-cinq mille US dollars (USD 25.000,-), représenté par vingt cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un US dollar (USD 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit sans limitation par une résolution des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.3 Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société refusera d'enregistrer tout transfert de part sociale lorsque l'instrument ayant procédé au transfert a été signé au Royaume-Uni.

6.4 Les parts sociales ne peuvent en aucun cas être couplées avec toute part sociale ou action émise par une société immatriculée au Royaume-Uni.

6.5. Un registre des associés est tenu au siège social (en toutes circonstances, en dehors du Royaume-Uni) et peut être consulté à la demande de chaque associé. Aucun registre d'actionnaires ne sera tenu par la Société ou pour son compte au Royaume-Uni.

6.6. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et Révocation des Membres du Conseil.**

7.1. La Société est gérée par le Conseil composé au moins de un (1) gérant de classe A (ci-après Gérant de Classe A), et un (1) gérant de classe B (ci-après Gérant de Classe B) nommés par une résolution des associés qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Aucune personne résidente ou considérée comme établie au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison ne peut

(a) être élue ou nommée en qualité de gérant dans les circonstances selon lesquelles cette élection ou nomination causerait une majorité de gérants résidents au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison; ou

(b) agir de fait comme un gérant dans les circonstances selon lesquelles cette élection ou nomination causerait une majorité de gérants résidents au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison.

Pour les besoins du (b) ci-dessus, un gérant qui devient résident du Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison sera considéré comme ayant immédiatement renoncé à cette fonction avant même de devenir résident ou d'être considéré comme établi au Royaume-Uni.

7.3. Le Conseil peut choisir parmi ses membres un président.

7.4. Sans préjudice de l'article 7.2 (b), les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés de la Société.

## **Art. 8. Membres du Conseil.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2 Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un membre du Conseil au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg (et en toutes circonstances, jamais au Royaume-Uni). Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins quarante-huit (48) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Aucune convocation ne doit être envoyée à tout membre du Conseil physiquement présent au Royaume-Uni. Un membre du Conseil peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

8.3 Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

8.4 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés à condition qu'une majorité des membres présents ou représentés ne soient pas résidents ou établis au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison. En présence d'un Gérant de Classe A, celui-ci ou son représentant sera le président du Conseil, sauf décision contraire du Conseil. En présence de plusieurs Gérants de Classe A, le Gérant de Classe A nommé en premier lieu (entre ceux nommés au moment de la réunion) ou son représentant sera la président du Conseil, à moins que le Conseil n'en décide autrement à l'unanimité. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à l'unanimité des voix du Conseil. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les membres du Conseil présents ou représentés.

8.5 Quand la nomination d'un membre du Conseil agissant selon les dispositions des présents Statuts est rendue impossible car ce membre du Conseil est résident au Royaume-Uni ou considéré comme établi au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison mais également lorsque ledit membre du Conseil serait contraint de se retirer ou serait considéré comme ayant renoncé à sa fonction de gérant en raison de sa qualité de résident du Royaume-Uni ou lorsqu'il est considéré comme établi au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison, tout acte fait par le Conseil, ou en préparation pour le Conseil ou faisant suite à toute réunion du Conseil au cours de laquelle cette personne était présente ainsi que toute résolution signée par cette personne ou par un de ses représentants seront considérés comme nuls.

8.6 Tout membre du Conseil peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue à condition qu'aucun gérant ne puisse participer à un Conseil au moyen d'une conférence téléphonique ou par tout autre mode de communication ou tout autre moyen lorsque ledit gérant est physiquement présent au Royaume-Uni. Lorsqu'un gérant participe à une réunion du Conseil au Royaume-Uni, tout acte et résolution pris au cours de cette réunion seront considérés comme nuls.

8.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature à condition qu'aucune Résolutions Circulaires des Gérants ne puisse être signée au Royaume-Uni. Toute Résolution Circulaire des Gérants signée par un gérant présent au Royaume-Uni sera considérée comme nulle.

8.8 Sous réserve des droits de l'assemblée générale des associés, la Société est uniquement engagée pour toutes les décisions relatives aux sujets suivants par la signature de n'importe quels deux gérants dont au moins un est un Gérant de Classe A:

a. à la conclusion de toute transaction par la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société, en ce compris et sans s'y limiter, les augmentations de capital, les vente d'actifs, l'attraction de financement de tiers et le gage de ses propres actifs, attirer le financement de tiers, gager ses propres actifs, etc.;

b. à l'acquisition, l'aliénation, la mise en hypothèque, le prêt, la mise en bail ou toute autre technique permettant d'acquérir ou de jouir d'une propriété détenue ou contrôlée par la Société ou par toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société;

c. à la conclusion de contrats par lesquels la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société se voit accorder un crédit par une banque ou un tiers;

d. au prêt ou à l'emprunt d'argent par la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société à l'exception de l'acquisition d'argent au moyen d'un crédit déjà alloué à la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société par une banque ou un tiers;

e. à la coopération directe ou indirecte de long terme avec une autre société ou une autre personne et la mise à terme de cette coopération;

f. à la participation directe ou indirecte dans le capital d'une autre société et la modification du montant de cette participation;

g. aux investissements et aux désinvestissements par la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société;

h. à la conclusion de contrats par lesquels la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société s'engage comme caution ou co-débiteur solidaire, ou garantit par une obligation, grevée d'une sûreté ou non, la dette d'un tiers;

i. nomme, suspend ou démet tout personnel administratif, secrétaire, clerc, agent ou employé de la Société et peut fixer leur rémunération et déterminer leurs tâches sous réserve qu'à aucun moment une personne ainsi nommée soit résidente ou basée au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises ou autres;

j. à la conclusion de transactions pour son compte ou pour le compte de toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société;

k. à la participation de la Société à des procédures judiciaires ou arbitrales et à l'approbation de toute actions relative à ce type de procédures décidée par une entité dont le conseil d'administration inclut au moins un représentant nommé par la Société;

l. à la conclusion et à la modification de contrats de travail dans lesquels la rémunération excède un montant annuel maximum déterminé par l'assemblée générale des associés;

m. à rétablissement de plans de retraite et à l'attribution de droits à la retraite excédant ceux prévus dans les contrats existants;

n. la nomination d'une personne en tant que gérant en charge de la gestion journalière de la Société et donner pouvoir et confier à ce gérant les pouvoirs et tâches qu'il juge approprié pour la transaction ou la conduite de cette activité dans la mesure où à aucun moment une personne ainsi nommée ne peut être résidente ou basée au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises ou autres;

o. par procuration, la nomination de tout juriste (autre qu'une société, entité, personne ou groupe de personnes qui est résidente ou basée au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises ou autres) pour être un représentant de la Société; et

p. la délégation de n'importe lequel de ses pouvoirs (y compris le pouvoir de sous-déléguer) à un comité d'une ou plusieurs personnes nommé(es) par le Conseil qui peut être composée entièrement ou partiellement de non-gérants, sous réserve qu'à aucun moment un membre d'un comité ne peut être résident ou basé au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises ou autres (à l'exception d'un gérant sous réserve qu'aucun comité ne soit composé d'une majorité de membres ainsi résidents ou basés) et que tout comité se conformera à aux instructions que le conseil leur imposera et sous réserve de plus que les réunions et débats de tout comité seront régis par les dispositions de ces statuts qui règlent les réunions et débats du Conseil, dans la mesure où elles sont applicables et ne contreviennent pas aux instructions du Conseil.

#### **Art. 9. Responsabilité des gérants.**

9.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Associé(s)**

#### **Art. 10. Assemblées Générales des Associés et Résolutions Circulaires des Associés.**

##### **10.1. Pouvoirs et droits de vote**

Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

##### **10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote**

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 11. Associé unique.**

11.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

11.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

12.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

12.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

12.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

12.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 13. Réviseurs d'entreprises.**

13.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

13.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2 L'Assemblée Générale décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter

14.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(a) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(b) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(c) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(d) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(e) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

15.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.,

15.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Dispositions générales

16.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Souscription et Paiement*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante ici représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire aux vingt-cinq mille (25.000) parts sociales et a déclaré avoir libéré en espèces vingt-cinq mille dollars américain (USD 25.000,-) affecté au capital social de la Société. La preuve de ce paiement a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2015.

### *Evaluation des frais*

Les frais, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à mille cent euros (EUR 1.100,-).

### *Résolutions de L'Associé Unique*

La partie comparante, représentant la totalité du capital souscrit a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société se situe au 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont désignées Gérants de Classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Alexandre MACHKEVITCH, né le 23 février 1954 à Bishkek (anciennement Frunze), Kirghizistan, demeurant à appartement 2100, 19 Hayarkon Street, Tel Aviv 6801120, Israël; et

- Madame Anna MACHKEVITCH, née le 12 juillet 1982 à Bishkek (anciennement Frunze), Kirghizistan, demeurant à appartement 159 Moore House, 2, Gatliff Road, London SW1W 8DU, Royaume-Uni.

3. Les personnes suivantes sont désignées Gérant de Classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Thomas HEYMANS, employé, né le 15 mai 1977 à Schaerbeek, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 22, avenue Marie Thérèse L-2132 Luxembourg.

- Madame Nathalie CANZERINI, née le 23 Janvier 1979 à Saint Mard, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 22, avenue Marie Thérèse L-2132 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Tigal, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 24 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30392. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé): Paul MOLLING.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Référence de publication: 2015161236/622.

(150178311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

**Hansteen Querumer Forst S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.377.150,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 122.678.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015*

1. Veuillez prendre note du changement de l'adresse de la société comme suit:

Hansteen Querumer Forst S.à r.l.

5, Avenue Gaston Diderich

L-1420 Luxembourg

Luxembourg

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Hansteen Querumer Forst S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015161459/18.

(150178361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Hansteen Regensburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 920.500,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 118.271.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015*

1. Veuillez prendre note du changement de l'adresse de la société comme suit:

Hansteen Regensburg S.à r.l.

5, Avenue Gaston Diderich

L-1420 Luxembourg

Luxembourg

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Hansteen Regensburg S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015161460/18.

(150178360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Hansteen Troisdorf S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 590.450,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 113.506.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015*

1. Veuillez prendre note du changement de l'adresse de la société comme suit:

Hansteen Troisdorf S.à r.l.

5, Avenue Gaston Diderich

L-1420 Luxembourg

Luxembourg

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Hansteen Troisdorf S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015161461/18.

(150178348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Hansteen Viersen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.280.850,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 117.134.

---

*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015*

1. Veuillez prendre note du changement de l'adresse de la société comme suit:

Hansteen Viersen S.à r.l.

5, Avenue Gaston Diderich

L-1420 Luxembourg

Luxembourg

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Hansteen Viersen S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015161462/18.

(150178340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Hansteen Waldstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.694.300,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 116.360.

---

*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015*

1. Veuillez prendre note du changement de l'adresse de la société comme suit:

Hansteen Waldstrasse S.à r.l.

5, Avenue Gaston Diderich

L-1420 Luxembourg

Luxembourg

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Hansteen Waldstrasse S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015161463/18.

(150178339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Iberian Renewable Energies GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 133.135.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Référence de publication: 2015161480/10.

(150178533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Immosfere S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 40, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 193.058.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PINHEIRO Samantha.

Référence de publication: 2015161481/10.

(150178317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Indigo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 142.394.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

La liquidation de la société Indigo Investments S.à r.l., décidée par acte du notaire Maître Jean Seckler en date du 08 septembre 2015, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 25 septembre 2015.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2015161483/18.

(150179248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Infra-Invest, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.517.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 135.537.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Référence de publication: 2015161485/10.

(150177884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**EUROMARKET, Alimentation en gros, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 31, rue du Puits.  
R.C.S. Luxembourg B 7.605.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161390/9.

(150178440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Highbridge Mezzanine Partners II AP Lux Sàrl II, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 176.127.

L'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Johannes de Zwart, de son poste de gérant B avec effet au 31 juillet 2015;

- Nomination de Fabian Sires, né le 27 septembre 1976, à Messancy, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 1<sup>er</sup> août 2015, pour une période indéterminée.

- Nomination de Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959, à Delft, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 1<sup>er</sup> août 2015, pour une période indéterminée.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Mezzanine Partners II AP Lux Sàrl II  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
*Mandataire*

Référence de publication: 2015161468/19.

(150178085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Redalpine Capital II S.C.S., SICAR, Société en Commandite simple sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 162.577.

Die koordinierte Satzung der Redalpine Capital S.C.S., SICAR wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 29. September 2015.

*Für Redalpine Capital S.C.S., SICAR  
Ein Beauftragter*

Référence de publication: 2015161703/14.

(150178791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Rock Ridge RE 20, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 129.240.

In the year two thousand and fifteen, on twenty-fifth day of the month of September.

Before Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of shareholders of Rock Ridge RE 20 S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, established under the laws of Luxembourg, having its registered office in 22, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg and registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 129.240, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on 23 May 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 8 August 2007, number C-1679. The articles of association of the Company have last been amended by a deed of Notary Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg on 31 January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 10 April 2008, number C-882.

The Meeting was presided over by Robert van 't Hoefft, private employee, professionally residing in 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Nathalie Chevalier, private employee, professionally residing in 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg and as scrutineer Marcus Dijkerman, private employee, professionally residing in 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. This list and the proxies signed ne varietur will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. All shareholders represented have declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the Meeting and waived their rights to any prior convening notice thereof so that the meeting can validly decide on all items on the agenda.

III. It appears from the attendance list that all the five hundred one (501) Shares in issue are represented at the Meeting so that the Meeting is duly constituted, is quorate and may validly deliberate on the agenda set out below:

1) Decision on the liquidation of the Company;

- 2) Appointment of Exeutive Services S.à r.l. as liquidator and determination of the powers of the liquidator;
- 3) Miscellaneous.

After the foregoing has been approved the Meeting took the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolved to dissolve and to put the Company into liquidation.

*Second resolution*

The Meeting resolved to appoint Exeutive Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office in 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, and registered with Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 196.987 as liquidator.

The fullest powers, particularly those set forth in articles 144 and following of the law of 10 August 1915 on commercial companies (as amended), are granted to the liquidator by the Meeting. The Meeting resolved to authorise the liquidator in advance to execute the acts and enter into the deeds set forth in article 145 of the same law without any special authorisation from the Meeting if such authorisation is required by law.

The Meeting resolved to dispense the liquidator from drawing up an inventory and the liquidator may refer to the books of the Company. The liquidator may delegate, under his responsibility, all or part of his powers to one or more proxies with respect to specific acts or deeds.

The Meeting resolved that the liquidator may bind the Company under his sole signature.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges are borne by the Company as a result of the present deed.

There being no further business on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of inconsistencies between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the Members of the Bureau, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française de ce qui précède**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinquième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale des associés (l'«Assemblée») de Rock Ridge RE 20 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social 22, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.240 constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 23 mai 2007 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), du 8 août 2007 numéro C-1679. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, reçu en date du 31 janvier 2008 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), du 10 avril 2008 numéro C-882.

L'Assemblée a désigné Robert van t' Hoeft, employé privé, demeurant professionnellement à 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, comme président.

Nathalie Chevalier, employée privée, demeurant professionnellement à 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg a été nommée secrétaire.

Marcus Dijkerman, employé privé, demeurant professionnellement à 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg a été nommé scrutateur.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter:

I. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire soussigné et les procurations signées ne varietur par les parties comparantes resteront annexées au présent document pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II. Tous les associés représentés ont déclaré avoir été préalablement suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale et ont renoncé à leurs droits à un avis de convocation y relatif, de sorte que l'assemblée générale peut se prononcer valablement sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

III. Il résulte de la liste de présence que toutes les cinq cent et une (501) parts sociales sont représentées et que la présente assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé ci-dessous:

- 1) Décision concernant la liquidation de la Société;

2) Nomination de Exequitive Services S.à r.l.. comme liquidateur et fixation des pouvoirs du liquidateur;

3) Divers

Ayant approuvé ce qui précède, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

*Seconde résolution*

L'Assemblée a décidé de nommer Exequitive Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 196.987 en tant que liquidateur.

L'Assemblée a décidé de conférer au liquidateur les pouvoirs les plus étendus, spécialement ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée). L'Assemblée a décidé d'autoriser par avance le liquidateur à signer les actes et conclure les contrats prévus à l'article 145 de la même loi sans devoir recourir à l'autorisation spéciale de l'Assemblée dans le cas où celle-ci est requise par la loi.

L'Assemblée a décidé de dispenser le liquidateur de dresser un inventaire et le liquidateur peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur peut déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires pour des actes ou contrats spécifiques.

L'Assemblée a décidé que le liquidateur pourra engager la Société sous sa seule signature.

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature sont payables par la Société en raison du présent acte.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée a été clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des parties comparantes, le présent a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, la version anglaise fera foi en cas de divergences entre les textes français et anglais.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux Membres du Bureau, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: R. VAN'T HOEFT, N. CHEVALIER, M. DIJKERMAN, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 28 septembre 2015. Relation: DAC/2015/15956. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé): THOLL.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Référence de publication: 2015161706/119.

(150178194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

**PythAgoria Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9636 Berlé, 14, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 161.425.

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre.

Par devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz

A comparu:

- Monsieur Pierre-Yves THOMAS, indépendant, demeurant à B-6600 Bastogne, 32, Rue du Bois d'Hazy

- Monsieur David FREDRICH, employé, demeurant à B-4800 Verviers, 13, Rue Rogier, ici valablement représenté par Monsieur Pierre-Yves THOMAS, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privée, donnée à Berlé en date du 9 septembre 2015, laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lesquels comparants, présents ou tel que représentés, ont exposé au notaire:

- que la société à responsabilité limitée PythAgoria Sàrl a été constituée suivant acte reçu par le notaire Anja HOLTZ, alors de résidence à Wiltz, en date du 27 mai 2011, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1830 du 10 août 2011, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Anja HOLTZ, notaire alors de résidence à Wiltz, en date du 9 novembre 2011, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 452 du 21 février 2012.

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 161.425,

- qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale,

- que les comparants sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée «PythAgoria Sàrl» avec siège social à L-9530 Wiltz, 45, Grand-Rue.

Ensuite les comparants, agissant comme prédit, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

#### *Première Résolution*

Les associés ont transféré le siège social de la société de Wiltz à L-9636 Berlé, 14, Duerfstrooss en date du 1<sup>er</sup> septembre 2015 et décident de modifier par conséquence l'article 2 des statuts, qui aura la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social de la société est établi dans la commune de Winseler.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du ou des gérants.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale délibérant comme en matière de modification des statuts.»

#### *Deuxième Résolution*

Les associés constatent qu'une cession de parts sous seing privée est intervenue le 20 mars 2015 entre Monsieur Pierre-Yves THOMAS, prénommé et Monsieur David FREDRICH, prénommé, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2015; ladite cession est publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 4 juin 2015, numéro 1418, Monsieur Pierre-Yves THOMAS, prénommé, déclare accepter cette cession, en tant que gérant, au nom de la société conformément aux dispositions de l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

#### *Estimation des frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 760 EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Thomas P., Joëlle Schwachtgen.

Enregistré à Diekirch, le 21 septembre 2015. Relation: DAC/2015/15565. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé):* Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société pour servir à des fins administratives.

Wiltz, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Référence de publication: 2015161672/51.

(150178203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

#### **Paras International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 24.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161673/9.

(150178394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

#### **Park Capital Limited, Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 166.583.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2015.

Jorge Perez Lozano

*Gérant*

Référence de publication: 2015161674/13.

(150178268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Patrimoine Chamois S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 91.896.

---

Il est porté à la connaissance de qui de droit que Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, est nommé représentant permanent de Lux Business Management Sàrl en remplacement de Monsieur Christian KNAUFF qui occupait jusqu'alors cette fonction, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 Septembre 2015.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015161675/14.

(150178460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Patrimoine Lys Martagon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 91.894.

---

Il est porté à la connaissance de qui de droit que Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, est nommé représentant permanent de Lux Business Management Sàrl en remplacement de Monsieur Christian KNAUFF qui occupait jusqu'alors cette fonction, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 Septembre 2015.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015161676/14.

(150178459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Pimco Global Advisors (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 80, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 156.871.

---

Suivant la résolution du Conseil d'Administration de PIMCO Global Advisors (Luxembourg) S.A. en date du 24 septembre 2015, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de PIMCO Global Advisors (Luxembourg) S.A. de 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg avec date d'effet au 28 Septembre 2015.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2015161683/13.

(150178333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**PIP Trading S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 145.001.

---

Les statuts coordonnés au 18/09/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01/10/2015.

Me Cosita Delvaux

*Notaire*

Référence de publication: 2015161684/12.

(150178699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Protracs S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5653 Mondorf-les-Bains, 7, rue Adolphe Klein.

R.C.S. Luxembourg B 54.082.

---

Les comptes annuels du 01/01/2014 au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161697/10.

(150177817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Silver Knight B Antony 2013 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 181.902.

---

Les comptes annuels de la société Silver Knight B Antony 2013 S.à r.l. au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161720/10.

(150178240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Steinberg Capital Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.702.

---

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/07 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Steinberg Capital Management S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2015161723/12.

(150177996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**SwissTech Fund, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 181.887.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

La liquidation de la société SwissTech Fund, décidée par acte du notaire Maître Martine Schaeffer en date du 31 décembre 2014, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 30 septembre 2015.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2015161724/17.

(150178651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Panhelux Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 188.979.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-first day of the month of September.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

1. "P5 Sub L.P.1", a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner, Permira V G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mrs Alexia UHL, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2. "Permira V L.P.2", a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner, Permira V G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mrs Alexia UHL, prenamed, by virtue of a power of attorney, given under private seal;

3. "P5 Co-Investment L.P.", a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner, Permira V G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mrs Alexia UHL, prenamed, by virtue of a power of attorney, given under private seal;

4. "Permira Investments Limited", acting by its nominee Permira Nominees Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mrs Alexia UHL, prenamed, by virtue of a power of attorney, given under private seal;

5. "P5 CIS S.à r.l.", a company organised under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register with number B 178 072, having its registered office at 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, here represented by Mrs Alexia UHL, prenamed, by virtue of a power of attorney, given under private seal; and

6. "Permira V I.A.S L.P.", a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner, Permira V G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira V G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mrs Alexia UHL, prenamed, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

The said powers of attorney, initialed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing parties and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The above-mentioned entities are the shareholders (the "Shareholders") which are also holders of all voting rights of Panhelux Topco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of three million one hundred ninety-eight thousand one hundred eighty Euro and sixty cents (EUR 3,198,180.60), having its registered office at 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 188.979 and incorporated pursuant to a deed of Me Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, dated 22 July 2014, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") number 2678 page 128535 on 2 October 2014. The articles have been amended for the last time on 30 June 2015 pursuant to a deed of the undersigned notary and have not yet been published in the Memorial.

Such appearing persons, acting in their above stated capacity, have required the officiating notary to draw up as follows:

The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Increase the share capital of the Company by an amount of one million seventeen thousand five hundred Euro and fifty cents (EUR 1,017,500.50) so as to raise it from its amount of three million one hundred ninety-eight thousand one hundred eighty Euro and sixty cents (EUR 3,198,180.60) to four million two hundred fifteen thousand six hundred eighty-one Euro and ten cents (EUR 4,215,681.10) by the issue of ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A1 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A2 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A3 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A4 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A5 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A6 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A7 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A8 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A9 shares

and ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A10 shares, paid up through contribution in cash, together with an aggregate share premium in an amount of thirty-five million seven hundred eighty-one thousand nine hundred ninety-eight Euro and thirty-seven cents (EUR 35,781,998.37).

Subscription and payment of the new shares.

2. Amendment of article 5.1 of the articles of the Company to reflect the above capital increase.
3. Acknowledgement of the resignation of Kees Jager as manager of the Company with effect as of the date of the meeting.
4. Miscellaneous.

#### *First resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one million seventeen thousand five hundred Euro and fifty cents (EUR 1,017,500.50) so as to raise it from its amount of three million one hundred ninety-eight thousand one hundred eighty Euro and sixty cents (EUR 3,198,180.60) to four million two hundred fifteen thousand six hundred eighty-one Euro and ten cents (EUR 4,215,681.10) by the issue of ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A1 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A2 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A3 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A4 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A5 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A6 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A7 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A8 shares, ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A9 shares and ten million one hundred seventy-five thousand five (10,175,005) new class A10 shares, paid up through contribution in cash, together with an aggregate share premium in an amount of thirty-five million seven hundred eighty-one thousand nine hundred ninety-eight Euro and thirty-seven cents (EUR 35,781,998.37).

#### *Subscription and payment*

The New Shares have been subscribed and paid in as follow:

1. P5 Sub L.P.1, aforementioned, declares to subscribe and fully pay for to one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A1 shares, one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A2 shares, one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A3 shares, one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A4 shares, one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A5 shares, one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A6 shares, one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A7 shares, one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A8 shares, one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A9 shares, and one million seven hundred thirty-seven thousand nine hundred seventy-six (1,737,976) class A10 shares, together with a share premium of six million one hundred eleven thousand eight hundred sixty-seven Euro and fifty-one cents (EUR 6,111,867.51) through a contribution in cash.

2. Permira V L.P.2, aforementioned, declared to subscribe and fully pay for seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A1 shares, seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A2 shares, seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A3 shares, seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A4 shares, seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A5 shares, seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A6 shares, seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A7 shares, seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A8 shares, seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A9 shares, and seven million nine hundred forty-two thousand seven hundred sixty-eight (7,942,768) class A10 shares, together with a share premium of twenty-seven million nine hundred thirty-one thousand nine hundred eighty-nine Euro and ninety-eight cents (EUR 27,931,989.98) through a contribution in cash.

3. P5 Co-Investment L.P., aforementioned, declared to subscribe and fully pay for one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A1 shares, one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A2 shares, one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A3 shares, one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A4 shares, one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A5 shares, one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A6 shares, one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A7 shares, one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A8 shares, one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A9 shares, and one hundred twenty-four thousand six hundred fourteen (124,614) class A10 shares, together with a share premium of four hundred thirty-eight thousand two hundred twenty Euro and sixteen cents (EUR 438,220.16) through a contribution in cash.

4. Permira Investments Limited, aforementioned, declared to subscribe and fully pay for two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three (298,933) class A1 shares, two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three

(298,933) class A2 shares, two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three (298,933) class A3 shares, two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three (298,933) class A4 shares, two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three (298,933) class A5 shares, two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three (298,933) class A6 shares, two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three (298,933) class A7 shares, two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three (298,933) class A8 shares, two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three (298,933) class A9 shares, and two hundred ninety-eight thousand nine hundred thirty-three (298,933) class A10 shares, together with a share premium of one million fifty-one thousand two hundred forty-five Euro and thirty cents (EUR 1,051,245.30) through a contribution in cash.

5. P5 CIS S.à r.l., aforementioned, declared to subscribe and fully pay for eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A1 shares, eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A2 shares, eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A3 shares, eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A4 shares, eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A5 shares, eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A6 shares, eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A7 shares, eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A8 shares, eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A9 shares, and eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) class A10 shares, together with a share premium of sixty-four thousand one hundred sixty-eight Euro and seventy-three cents (EUR 64,168.73) through a contribution in cash.

6. Permira V I.A.S L.P., aforementioned, declared to subscribe and fully pay for fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A1 shares, fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A2 shares, fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A3 shares, fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A4 shares, fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A5 shares, fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A6 shares, fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A7 shares, fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A8 shares, fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A9 shares, and fifty-two thousand four hundred sixty-six (52,466) class A10 shares, together with a share premium of one hundred eighty-four thousand five hundred and six Euro and sixty-nine cents (EUR 184,506.69) through a contribution in cash.

The total amount of the capital increase amounting to thirty-six million seven hundred ninety-nine thousand four hundred ninety-eight Euro and eighty-seven cents (EUR 36,799,498.87) is allocated as follows: one million seventeen thousand five hundred Euro and fifty cents (EUR 1,017,500.50) to the share capital of the Company and thirty-five million seven hundred eighty-one thousand nine hundred ninety-eight Euro and thirty-seven cents (EUR 35,781,998.37) to the share premium account of the Company.

The blocking certificate shows that the amount of thirty-six million seven hundred ninety-nine thousand four hundred ninety-eight Euro and eighty-seven cents (EUR 36,799,498.87) is on the bank account of the Company.

#### *Second resolution*

The Shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles further to the above resolutions to reflect the capital increase, which shall now read as follows:

#### **" Art. 5.**

5.1 The Company's share capital is set at four million two hundred fifteen thousand six hundred eighty-one Euro and ten cents (EUR 4,215,681.10) divided between:

- four million (4,000,000) ordinary shares (the "Ordinary Shares")
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A1 shares,
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A2 shares,
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A3 shares,
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A4 shares,
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A5 shares,
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A6 shares,
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A7 shares,
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A8 shares,
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A9 shares,
- forty-one million seven hundred fifty-six thousand eight hundred and eleven (41,756,811) class A10 shares,

with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01) each (all class A1 to class A10 shares are referred as the "A Shares"). Ordinary Shares and A Shares are referred to as the "Shares". In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly."

#### *Third resolution*

The Shareholders acknowledge the resignation of Kees Jager as manager of the Company with effect as of the date of the meeting. Further to this resignation, the board of managers of the Company shall be composed as follows:

- Mr. Eddy PERRIER;
- Mr. Cédric PEDONI;

- Mrs. Signe MICHEL.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately six thousand seven hundred fifty Euros (EUR 6,750.-).

### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le vingt-et-unième jour du mois de septembre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### ONT COMPARU:

1. «P5 Sub L.P.1», un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995 (telle que modifiée), agissant par son general partner, Permira V G.P. L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995 (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. Limited dont le siège social est à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes, dûment représenté par Madame Alexia UHL, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. «Permira V L.P.2» un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995 (telle que modifiée), agissant par son general partner, Permira V G.P. L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995 (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. Limited dont le siège social est à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes, dûment représenté par Madame Alexia UHL, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. «P5 Co-Investment L.P.», un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995 (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. L.P., un limited partnership inscrite à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995 (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. Limited dont le siège social est à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes, dûment représenté par Madame Alexia UHL, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4. «Permira Investments Limited», agissant par son nominee Permira Nominees Limited dont le siège social est à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes, dûment représenté par Madame Alexia UHL, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

5. «P5 CIS S.à r.l.», une société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178 072, ayant son siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dûment représentée par Madame Alexia UHL, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

6. «Permira V I.A.S L.P.», un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995 (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995 (telle que modifiée), agissant par son general partner Permira V G.P. Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes, dûment représenté par Madame Alexia UHL, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par la mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les entités susmentionnées sont les associés (les "Associés") qui sont également détenteurs de l'ensemble des droits de vote de Panthelux Topco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de trois millions cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt euros et soixante centimes (3.198.180,60 EUR), ayant son siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.979 et constituée selon un acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 juillet 2014, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Memorial") numéro 2678, page 128535 en date du 2 octobre 2014. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 30 juin 2015 par un acte du notaire instrumentant et n'ont pas encore été publiés au Mémorial.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million dix-sept mille cinq cents euros et cinquante centimes (1.017.500,50 EUR) de façon à le porter de son montant de trois millions cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt euros et soixante centimes (3.198.180,60 EUR) à quatre millions deux cent quinze mille six cent quatre-vingt-un euros et dix centimes (4.215.681,10 EUR) par l'émission de dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A1, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A2, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A3, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A4, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A5, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A6, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A7, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A8, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A9 et dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A10, libérées par un apport en numéraire avec une prime d'émission totale d'un montant de trente-cinq millions sept cent quatre-vingt-un mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros et trente-sept centimes (35.781.998,37 EUR).

Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

2. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital.
3. Constatation de la démission de Kees Jager en tant que gérant de la Société avec effet au jour de l'assemblée.
4. Divers.

#### *Première résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de un million dix-sept mille cinq cents euros et cinquante centimes (1.017.500,50 EUR) afin de le porter de son montant actuel de trois millions cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt euros et soixante centimes (3.198.180,60 EUR) à quatre millions deux cent quinze mille six cent quatre-vingt-un euros et dix centimes (4.215.681,10 EUR) par l'émission de dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A1, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A2, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A3, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A4, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A5, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A6, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A7, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A8, dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A9 et dix millions cent soixante-quinze mille cinq (10.175.005) nouvelles parts sociales de catégorie A10 libérées par un apport en numéraire, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de trente-cinq millions sept cent quatre-vingt-un mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros et trente-sept centimes (35.781.998,37 EUR).

#### *Souscription et paiement*

Les Nouvelles Parts Sociales ont été souscrites et payées comme suit:

1. P5 Sub L.P.1, susmentionné, déclare souscrire à et payer intégralement pour un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A1, un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A2, un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A3, un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A4, un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A5, un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A6, un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A7, un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A8, un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A9 et un million sept cent trente-sept mille neuf cent soixante-seize (1.737.976) parts sociales de catégorie A10, ensemble avec une prime d'émission de six millions cent onze mille huit cent soixante-sept euros et cinquante-et-un centimes (6.111.867,51 EUR), par un apport en numéraire.

2. Permira V L.P.2, susmentionné, déclare souscrire à et payer intégralement pour sept millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A1, sept millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A2, sept millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A3, sept millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A4, sept millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A5, sept millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A6, sept millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A7, sept millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A8, sept

millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A9 et sept millions neuf cent quarante-deux mille sept cent soixante-huit (7.942.768) parts sociales de catégorie A10, ensemble avec une prime d'émission de vingt-sept millions neuf cent trente-et-un mille neuf cent quatre-vingt-neuf Euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (27.931.989,98 EUR), par un apport en numéraire.

3. P5 Co-Investment L.P., susmentionné, déclare souscrire à et payer intégralement pour cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A1, cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A2, cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A3, cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A4, cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A5, cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A6, cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A7, cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A8, cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A9 et cent vingt-quatre mille six cent quatorze (124.614) parts sociales de catégorie A10, ensemble avec une prime d'émission de quatre cent trente-huit mille deux cent vingt Euros et seize centimes (438.220,16 EUR), par un apport en numéraire.

4. Permira Investments Limited, susmentionné, déclare souscrire à et payer intégralement pour deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A1, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A2, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A3, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A4, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A5, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A6, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A7, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A8, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A9 et deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (298.933) parts sociales de catégorie A10, ensemble avec une prime d'émission de un million cinquante-et-un mille deux cent quarante-cinq Euros et trente centimes (1.051.245,30 EUR), par un apport en numéraire.

5. P5 CIS S.à r.l., susmentionnée, déclare souscrire à et payer intégralement pour dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A1, dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A2, dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A3, dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A4, dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A5, dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A6, dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A7, dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A8, dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A9 et dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) parts sociales de catégorie A10, ensemble avec une prime d'émission de soixante-quatre mille cent soixante-huit Euros et soixante-treize centimes (64.168,73 EUR), par un apport en numéraire.

6. Permira V I.A.S. L.P., susmentionnée, déclare souscrire à et payer intégralement pour cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A1, cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A2, cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A3, cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A4, cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A5, cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A6, cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A7, cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A8, cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A9 et cinquante-deux mille quatre cent soixante-six (52.466) parts sociales de catégorie A10, ensemble avec une prime d'émission de cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent six Euros et soixante-neuf centimes (184.506,69 EUR), par un apport en numéraire.

Le montant total de l'augmentation de capital d'un montant de trente-six millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit Euros et quatre-vingt-sept centimes (36.799.498,87 EUR) est alloué comme suit: un million dix-sept mille cinq cents Euros et cinquante centimes (1.017.500,50 EUR) au capital social de la Société et trente-cinq millions sept cent quatre-vingt-un mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euros et trente-sept centimes (35.781.998,37 EUR) au compte de prime d'émission de la Société.

Le certificat de blocage montre que le montant de trente-six millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit Euros et quatre-vingt-sept centimes (36.799.498,87 EUR) est sur le compte en banque de la Société.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts suite aux résolutions ci-dessus afin de refléter l'augmentation de capital, qui sera désormais lu comme suit:

##### **" Art. 5.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à quatre millions deux cent quinze mille six cent quatre-vingt-un Euros et dix centimes (4.215.681,10 EUR) composé de:

- quatre millions (4.000.000) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"),
- quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A1,
- quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A2,

- quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A3,  
 - quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A4,  
 - quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A5,  
 - quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A6,  
 - quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A7,  
 - quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A8,  
 - quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A9,  
 - quarante-et-un millions sept cent cinquante-six mille huit cent onze (41.756.811) parts sociales de catégorie A10,  
 ayant une valeur nominale de un centime d'euro (0,01 EUR) chacune (toutes les parts sociales de catégorie A1 à A10 sont désignées les "Parts Sociales de Catégorie A"). Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales de Catégorie A sont désignées les "Parts Sociales". Dans les présents Statuts, "Associés" désigne les détenteurs à un moment donné des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété en conséquence."

#### *Troisième résolution*

Les Associés constatent la démission de Kees Jager en tant que gérant de la Société avec effet au jour de l'assemblée. Suite à cette démission, le conseil de gérance de la Société sera constitué comme suit:

Mr. Eddy PERRIER;  
 Mr. Cédric PEDONI;  
 Mrs. Signe MICHEL.

#### *Frais*

Les frais, coûts, rémunérations ou charges de toute forme que ce soit qui incombent à la Société comme résultat de sa constitution sont estimés approximativement à six mille sept cent cinquante euros (EUR 6.750,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française; à la requête de ces mêmes comparants, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête des présentes.

Après lecture faite à la mandataire des comparants, connue du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, celle-ci a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: A. UHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 23 septembre 2015. 2LAC/2015/21329. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé):* André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160961/379.

(150177783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

#### **CEBIG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161319/9.

(150178616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

#### **Celtic Vatera Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 16.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 200.384.

#### STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the eighteenth day of September.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Vatera Celtic Holdings LLC, a company duly incorporated under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at c/o Registered Office Service Company, 203 NE Front Street Suite 101, Milford, Delaware 19963, registered with the Delaware Register of Companies under number 5763554;

here represented by Mrs. Khadigea Klingele, senior legal counsel, professionally residing in Mondorf-les-Bains, by virtue of a power of attorney given under private seal on 18 September 2015.

Such power of attorney, after having been signed *in* *variety* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated August 10<sup>th</sup>, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of incorporation (hereafter the "Articles").

**Art. 2. Corporate name.** The Company will have the name "Celtic Vatera Investments S.à r.l." (hereafter the "Company").

**Art. 3. Corporate objects.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition and holding of participating interests in any Luxembourg or foreign enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

The Company may acquire, establish, manage, develop and dispose of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises in which the Company holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company any support, loans, advances or guarantees or any other assistance.

The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

The Company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these Articles.

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the sole manager or, in the case of several managers, the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

**Art. 6. Capital.** The Company's corporate capital is fixed at SIXTEEN THOUSAND US DOLLAR (16,000.- USD) represented by SIXTEEN THOUSAND (16,000) shares with a nominal value of ONE US DOLLAR (1,-USD) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may redeem its own shares.

**Art. 7. Changes on capital.** Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8. Rights and duties attached to the shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the shareholders. If the Company has only one shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the Articles to all the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

The creditors or successors of the sole shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court;

they must, for the exercise of their rights, refer to the inventories of the Company and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

**Art. 9. Register of shares and indivisibility of shares.** The shares are in registered form. A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

**Art. 10. Transfer of shares.** Among shareholders, the Company's shares are freely transferable. Inter vivos, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private deed.

Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

**Art. 11. Events affecting the company.** The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency, bankruptcy or any other similar event regarding any of the shareholders.

**Art. 12. Managers.** The Company is managed by a sole manager or by a board of managers, composed of at least one (1) manager A and at least (1) one manager B, who need not be shareholders, appointed by decision of the sole shareholder or the shareholders, as the case may be, for an undetermined period of time.

Managers are eligible for re-election. They may be removed with or without cause at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders at a simple majority. Each manager may as well resign.

While appointing the manager(s), the sole shareholder or the shareholders set(s) their number, without prejudice to the first sentence of this article 12 and the duration of their tenure.

The sole shareholder or the shareholders decide upon the compensation of each manager.

**Art. 13. Bureau.** The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to attend, his functions will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may appoint a secretary of the Company and such other officers as it shall deem fit, who need not be members of the board of managers.

**Art. 14. Meetings of the board of managers.** Meetings of the board of managers are called by the chairman or two members of the board.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice.

Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers. No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

The board of managers may only proceed to business if the majority of its members, including at least one manager A and at least one manager B, are present or represented.

Managers unable to attend may act at a meeting by appointing another member of the board to represent them and to vote in their name either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

Managers unable to attend may also cast their votes by letter, fax or e-mail.

Decisions of the board are taken by a majority of the managers attending or represented at the meeting. In the case of a tie, the chairman, if any, shall have a casting vote.

A manager having an interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the board shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

In the event of a member of the board having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting will be deemed valid.

At the next general meeting of shareholder(s), before votes are taken on any other matter, the shareholder(s) shall be informed of the cases in which a manager had an interest contrary to that of the Company.

In the event that the managers are not all available to meet in person, meetings may be held via telephone conference calls.

Written resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

**Art. 15. Minutes - Resolutions.** All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed by at least one manager. Any power of attorneys will remain attached thereto. Copies or extracts are signed by the chairman.

The above minutes and resolutions shall be kept in the Company's books at its registered office.

**Art. 16. Powers.** The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is/are vested with the broadest powers to perform all acts of management and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles to shareholders fall within the competence of the board of managers.

**Art. 17. Delegation of powers.** The managers may, with the prior approval of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, entrust the daily management of the Company to one of its members.

The managers may further delegate specific powers to any manager or other officers.

The managers may appoint agents with specific powers, and revoke such appointments at any time.

**Art. 18. Representation of the Company.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one manager A and one manager B of the Company, or the joint signatures or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 17 of these Articles.

**Art. 19. Liability of the managers.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 20. Events affecting the managers.** The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as his resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

**Art. 21. Decisions of the shareholders.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing.

**Art. 22. Financial year.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December of the same year.

**Art. 23. Financial statements.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 24. Allocation of profits.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the sole manager or in case of plurality of managers, the board of managers.
2. These accounts show that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these Articles do not allow to be distributed.
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole manager or, as the case may be, by the board of managers.

4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 25. Dissolution - Liquidation.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 26. Matters not provided.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall start on the date of the incorporation and end on December 31<sup>st</sup>, 2016.

#### *Subscription - Payment*

The Articles of the Company having thus been drawn up, the appearing party, represented as stated hereabove, declares to subscribe to all of the sixteen thousand (16,000) shares and to have fully paid the sixteen thousand (16,000) shares by contribution in cash, so that the amount of SIXTEEN THOUSAND US DOLLAR (16,000.- USD) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 183 of the law of August, 15, 1915, on commercial companies, as amended have been observed.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

1) The Company will be administered by the following managers for an unlimited time and with the power to engage the company:

##### *As Class A managers:*

- Christopher William Burden, born on 10<sup>th</sup> March 1965 in California, United States of America, whose professional address is at 499 Park Avenue, 23<sup>rd</sup> floor, New York, New York 10022, United States of America;

- Kevin Thomas Ferro, born on 5<sup>th</sup> September 1970 in New Jersey, United States of America, whose professional address is at 499 Park Avenue, 23<sup>rd</sup> floor, New York, New York 10022, United States of America;

##### *As Class B managers:*

- Virginia Jennifer Strelen, born on 30<sup>th</sup> May 1977 in Bergisch-Gladbach, Germany, whose professional address is at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Luxembourg;

- Lisa Marie White, born on 24<sup>th</sup> October 1985 in Adelaide, Australia, whose professional address is at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Luxembourg;

2) The address of the Company is fixed at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, on the day named at the beginning of this document.

This deed has been read to the representative of the appearing party, known to the notary by name, surname, civil status and residence, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-huit septembre

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Vatera Celtic Holdings LLC, une société constituée sous les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au c/o Registered Office Service Company, 203 NE Front Street Suite 101, Milford, Delaware 19963, enregistrée auprès du registre des sociétés du Delaware sous le numéro 5763554,

ici représentée par Madame Khadigea Klingele, juriste senior, demeurant professionnellement à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé le 18 septembre 2015, à elle délivrée.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

**Art. 2. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Celtic Vatera Investments" (ci-après "La Société").

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que la détention, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra acquérir, créer, gérer, mettre en valeur et liquider un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société tous concours, prêts, avances ou garanties ou assister de toute autre manière.

Excepté par voie d'appel public à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

La Société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers en relation avec son objet ou pouvant en favoriser l'accomplissement.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents Statuts.

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Dans l'hypothèse où le gérant unique ou si la Société a plusieurs gérants, le conseil de gérance, estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à inférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à SEIZE MILLE DOLLARS AMERICAIN (16.000,- USD) représenté par SEIZE MILLE (16.000) parts sociales d'une valeur nominale d'UN DOLLAR AMERICAIN (1.- USD) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société peut racheter ses propres parts sociales.

**Art. 7. Modification du capital social.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8. Droits et Obligations attachés aux parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers et successeurs de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas, pour quelques raisons que ce soient, ne peuvent en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, requérir que des scellés soient apposés sur les actifs et documents de la Société ou qu'un inventaire de l'actif soit ordonné en justice, ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, se référer aux inventaires de la Société et aux résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas.

**Art. 9. Registre des parts sociales et indivisibilité des parts sociales.** Les parts sociales de la Société sont nominatives. Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

**Art. 10. Cession de parts sociales.** Entre associés les parts sociales sont librement transmissibles.

Inter vivos, les parts sociales peuvent être transférées conformément à l'article 189 de la Loi. La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

**Art. 11. Evénements affectant la Société.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout événement similaire affectant un des associés.

**Art. 12. Gérance.** La Société est gérée et administrée par un gérant, ou un conseil de gérance, composé d'au moins un (1) gérant de classe A et d'au moins un (1) gérant de classe B, associés ou non associés, nommés par une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, pour une durée indéterminée.

Le ou les gérants sont rééligibles. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, avec ou sans motifs, à la majorité simple. Chaque gérant peut pareillement démissionner de ses fonctions.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, en considération de la première phrase de cet article 12 et la durée de leur mandat.

L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

**Art. 13. Bureau.** Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut siéger, ses fonctions seront reprises par un des gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut nommer un secrétaire et d'autres mandataires sociaux, associés ou non associés.

**Art. 14. Réunions du conseil de gérance.** Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou deux membres du conseil.

Les réunions sont tenues à l'endroit, au jour et à l'heure mentionnée dans la convocation.

Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance. Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

Le conseil peut valablement délibérer lorsque la majorité de ses membres, incluant un gérant de classe A et un gérant de classe B, sont présents ou représentés.

Tout gérant empêché peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme mandataire par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant la preuve suffisante, pour voter en leur nom.

Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

Les gérants empêchés peuvent aussi voter par courrier, fax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion. En cas de parité, le président du conseil de gérance, le cas échéant, dispose d'une voix prépondérante.

Un gérant ayant un intérêt contraire à la Société dans un domaine soumis à l'approbation du conseil doit en informer le conseil et doit faire enregistrer sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil.

En cas d'abstention d'un des membres du conseil suite à un conflit d'intérêt, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à cette réunion seront réputées valables.

A la prochaine assemblée générale des associés, avant tout vote, le(s) associé(s) devront être informés des cas dans lesquels un gérant a eu un intérêt contraire à la Société.

Dans les cas où les gérants sont empêchés, les réunions peuvent se tenir par conférence téléphonique.

Les décisions écrites et signées par l'ensemble des gérants sont régulières et valables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être documentées par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

**Art. 15. Procès-verbaux - Décisions.** Les décisions adoptées par le conseil de gérance seront consignées dans des procès verbaux signés par, ou dans des résolutions circulaires comme prévu à l'alinéa qui précède. Les procurations resteront annexées aux procès verbaux. Les copies et extraits de ces procès verbaux seront signés par le président.

Ces procès verbaux et résolutions seront tenus dans les livres de la Société au siège social.

**Art. 16. Pouvoirs.** Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de disposition intéressant la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément aux associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil.

**Art. 17. Délégation de pouvoirs.** Le conseil de gérance peut, avec l'autorisation préalable de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres.

Les gérants peuvent conférer des pouvoirs spécifiques à tout gérant ou autres organes.

Les gérants peuvent nommer des mandataires disposant de pouvoirs spécifiques et les révoquer à tout moment.

**Art. 18. Représentation de la Société.** La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B dans tous les cas ou la signature conjointe ou la signature individuelle de toutes personnes auxquelles un pouvoir de signature a été donné conformément à l'article 17 des Statuts.

**Art. 19. Événements affectant la gérance.** Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

**Art. 20. Responsabilité de la gérance.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 21. Décisions de l'associé ou des associés.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de(s) résolution(s) à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit.

**Art. 22. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 23. Bilan.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 24. Répartition des bénéfices.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance.

2. Ces comptes intérimaires font apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents Statuts interdisent la distribution.

3. Le gérant unique ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.

4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 26. Dispositions générales.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2016.

#### *Souscription - Libération*

La partie comparante, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire aux seize mille (16.000) parts sociales et avoir libéré les seize mille (16.000) parts sociales à concurrence de la totalité par un apport en espèce, de sorte que la somme de SEIZE MILLE DOLLARS AMERICAIN (16.000,- USD) est désormais à la disposition de la Société sous les signatures autorisées.

La preuve de ce paiement a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

#### *Frais*

La partie comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200.-).

#### *Résolutions de l'associée unique*

1) La Société est administrée par le gérant suivant pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la Société:

##### *Gérants de classe A:*

- Christopher William Burden, né le 10 mars 1965 en Californie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 499 Park Avenue, 23<sup>rd</sup> floor, New York, New York 10022, Etats-Unis d'Amérique;

- Kevin Thomas Ferro, né le 5 septembre 1970 au New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 499 Park Avenue, 23<sup>rd</sup> floor, New York, New York 10022, Etats-Unis d'Amérique.

##### *Gérants de classe B:*

- Virginia Jennifer Strelen, née le 30 mai 1977 à Bergisch-Gladbach, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg;

- Lisa Marie White, née le 24 octobre 1985 à Adelaïde, Australie, ayant son adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

2) L'adresse de la Société est fixée au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Mondorf-les-Bains, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, cette dernière a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: K. Klingele, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 23 septembre 2015. GAC/2015/8107. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Référence de publication: 2015161289/435.

(150178788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**CFT Consulting S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 78.890.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161322/9.

(150178666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**EPO Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 177.614.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161384/9.

(150178260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Fifth Ave Participations, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2336 Luxembourg, 6, Montée Pilate.

R.C.S. Luxembourg B 135.043.

Les comptes annuels au 31.03.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161406/9.

(150178687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Hydra Luxembourg Bridgenco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 180.784.

## EXTRAIT

En date du 28 septembre 2015, l'associé unique de la Société a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Eric-Jan van de Laar, en tant que gérant B de la Société, est acceptée avec effet au 17 août 2015.
- Peter Lundin, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant B de la société avec effet au 17 août 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Référence de publication: 2015161472/15.

(150178151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Financière Concorde S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 135.867.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015161407/9.

(150178586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Fitzwilliam International Resource Services Limited S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 114.487.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg que le siège social de Fitzwilliam International Resource Services Limited S.à.r.l. est transféré avec effet au 28 février 2013 à l'adresse suivante:

L-2210 Luxembourg, 38 boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Fitzwilliam International Resource Services Limited S.à.r.l.*

Référence de publication: 2015161409/12.

(150178212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**Hansteen Maisach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 116.362.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015*

1. Veuillez prendre note du changement de l'adresse de la société comme suit:

Hansteen Maisach S.à r.l.

5, Avenue Gaston Diderich

L-1420 Luxembourg

Luxembourg

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Hansteen Maisach S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015161451/18.

(150178382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---

**NORTH TRADING PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 155.637.

Les comptes annuels au 30.06.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

*Pour: NORTH TRADING PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2015161634/15.

(150178015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2015.

---